Agir en faveur de l'emploi et des entreprises	P1
Agir pour préserver la diversité de notre tissu économique au service d'une réindustrialisation durable de notre territoire	E100

Le Conseil Régional,

**VU** le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-

1 et suivants, et L4221-1 et suivants,

**VU** le règlement financier de la Région des Pays de la Loire,

VU la délibération du Conseil régional du 24 mars 2022 approuvant le schéma

régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

2022/2028,

VU l'arrêté DREETS 2022/632 du Préfet de Région portant approbation du schéma

régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation

de la région des Pays de la Loire,

**VU** la délibération du Conseil régional en date en date des 15 et 16 décembre

2022 approuvant le Budget Primitif 2023 et notamment son programme E100 « Agir pour préserver la diversité de notre tissu économique au service d'une

réindustrialisation durable de notre territoire »,

**CONSIDERANT** l'avis du CESER

**CONSIDERANT** le rapport de sa Présidente,

**CONSIDERANT** la tenue de la commission Entreprises, développement international,

numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement

supérieur et recherche

Après en avoir délibéré, décide,

## D'APPROUVER

l'inscription à la Décision Modificative 2023-2 d'une dotation complémentaire de 3 000 000 € d'autorisations de programme au titre du programme E100 « Agir pour préserver la diversité de notre tissu économique au service d'une réindustrialisation durable de notre territoire »,

La Présidente du Conseil régional

Christelle MORANÇAIS

## **ADOPTÉ**

Contre : Groupe Printemps des Pays de la Loire

Abstentions : Groupe L'Écologie Ensemble, Groupe Démocrates et progressistes

## REÇU le 24/10/23 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs